

VOLLORE-VILLE

Bulletin Municipal



La bannière, mars 2012

Avril 2012

Le mot du Maire

Tout d'abord, merci aux élus, aux associations et aux bénévoles qui, par leurs idées, leur participation et leur dévouement, animent, embellissent et rendent attractive notre commune.

L'attractivité de notre commune est ma motivation principale. Elle doit renforcer le sentiment de bien être, de bien vivre à Vollore, elle doit attirer de nouveaux habitants, elle doit faire venir les touristes. C'est en favorisant cela que notre école et nos commerces vivront, que notre foncier gardera sa valeur et que les revenus de la commune croîtront.

C'est ainsi que je suis heureux de voir s'installer un nouveau commerce qui apportera de nombreux services à toute la population (voir encart plus loin). Cet investissement privé recevra, je l'espère, un très bon accueil de la part de tous. Vu les coûts des déplacements, l'économie sera au bout du compte pour les Volorois. Et pourquoi pas d'autres commerces ensuite !

Il faut associer nos producteurs locaux qui se développent et investissent sur notre territoire. C'est une grande richesse à l'heure où les filières courtes sont nécessaires à notre planète et à notre économie. Quel confort d'avoir un petit marché dominical avec des produits locaux.

Saluons aussi l'installation d'un nouvel hébergement touristique au Marodier : des cabanes dans les arbres.

N'oublions pas le tissu d'entreprises artisanales très efficaces dans leurs interventions.

Enfin la culture avec nos concerts de Vollore, l'apprentissage de la musique à la Saint Maurice et nos artistes locaux.

Petits bémols :

- les poubelles. Plusieurs solutions sont envisagées et devront être mises en place.
- le stationnement. Une réunion de concertation aura lieu en mai.

Les programmes d'investissement de la commune favoriseront le développement :

- *La restauration de notre église* mettra en valeur notre patrimoine historique, toutes les communes qui l'ont fait (Orcival, Saint Nectaire, Artonne, ... etc) sont renforcées par l'accroissement des visites et l'attraction touristique. La qualité architecturale de l'église de Vollore, ses vitraux, son mobilier et son histoire, sont au niveau des édifices cités. Vollore existe depuis l'antiquité, s'est construit sous l'empire romain et s'est développé à partir de la fin du XI^{ème} siècle. Cela n'est pas anodin, très peu de communes ont cette ancienneté. Nous fêterons cet été le 700^{ème} anniversaire de l'affranchissement de Vollore par la Charte du 13 août 1312.

- *La réfection des tennis et de l'étang des Buradoux* recréera des activités qui ont disparu pour les touristes et pour nos jeunes. Beaucoup se souviennent de l'engouement apporté par l'activité pêche à l'étang, les sportifs regrettent les tennis devenus impraticables. Cet équipement comportera, en plus du tennis, un équipement multisports.

- *Le maintien du classement du camping de Montbartoux* est nécessaire au développement du tourisme et le tourisme est nécessaire au renforcement saisonnier de l'activité des commerces. Les sanitaires étant obsolètes doivent être remplacés.

- Enfin un *programme de rénovation de la voirie* appuyé maintenant par nos services techniques et leur équipement rénovera quelques chemins.

Voilà notre programme du budget général de la commune, les chiffres sont exposés ci-après.

Nous avons recapitalisé ce budget pendant dix huit mois, les réalisations deviennent possibles.

Pour les budgets eau et assainissement vous découvrirez les programmes dans un paragraphe suivant.

C'est avec beaucoup de passion pour notre commune et pour le bien être des Volorois que nous réaliserons ces projets en maîtrisant leurs coûts.

FINANCES

Un budget communal est construit sur les **recettes de fonctionnement de la commune**. Celles-ci comprennent quatre grands points :

- Les dotations de l'état et les dotations de compensations : environ 213 000.00 €
- Les impôts et taxes : environ 253 000.00 €
- Les revenus des immeubles : environ 20 000.00 €
- Les produits et services divers : environ 21 000.00 €

C'est donc sur la base de 507 000.00 € de recettes réelles qu'est construit notre budget.

Les **dépenses** sont réparties en cinq grandes lignes :

- Charges à caractère général (fournitures) : 193 000.00 €
- Charges de personnel (salaires, charges et frais) : 127 000.00 €
- Attribution de compensation (versement CCPC) : 50 000.00 €
- Autres charges (indemnités, contributions et subvention) : 96 000.00 €
- Charges financières, dépenses imprévues : 40 000.00 €

Soit 507 000.00 € ouverts en dépense. Pour mémoire les dépenses 2011 ont été de 382 000.00 €.

Nous pouvons donc nous fixer pour objectif un excédent supérieur à 100 000.00 €.

La partie investissement du budget de la commune est financée en recette par l'excédent de fonctionnement affecté et le report de l'année précédente. A cela s'ajoute les subventions et l'emprunt.

Les **programmes inscrits en 2012** sont les suivants :

- Travaux de rénovation de l'église : 801 000.00 €
- Mise en conformité électrique salle poly : 6 700.00 €
- Etang des Buradoux : 10 000.00 €
- Divers : 5 000.00 €
- Voirie : 65 000.00 €
- Tennis : 43 000.00 €
- Sanitaires Montbartoux : 120 000.00 €
- Emprunts : 33 000.00 €
- Opération d'ordre : 15 000.00 €
- Déficit d'investissement 2011 : 182 000.00 €

Soit : 1 280 700.00 €

Les **recettes** pour 2012 sont :

- Subventions : 742 000.00 €
- Excédents de fonctionnement 2010 et 2011 : 190 000.00 €
- Récupération TVA 2010 : 44 500.00 €
- Virement de la section de fonctionnement : 50 500.00 €
- Amortissements : 5 000.00 €
- Besoin de financement (emprunts) 247 000.00 €

Soit : 1 280 000.00 €

Ces chiffres sont bien sûr TTC ; aussi le besoin de financement sera diminué de la TVA récupérable pour l'église soit 170 000.00 €. Le besoin n'est donc plus que de 77 000.00 €.

Un choix sera fait pour ne pas avoir recours à l'emprunt. Un bon appel d'offre sur les travaux de l'église nous diminuerait notre besoin et nous permettrait d'envisager le financement de l'ensemble des projets.

Lors de la séance du 30 Mars, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité :

- Les comptes administratifs 2011 (Commune, Eau, Assainissement, CCAS)
- Les taux de taxe 2012
- Les budgets primitifs 2012

Le compte-rendu du Conseil Municipal vous apportera le détail de tout cela.

Quelques précisions :

FONCTIONNEMENT 2011

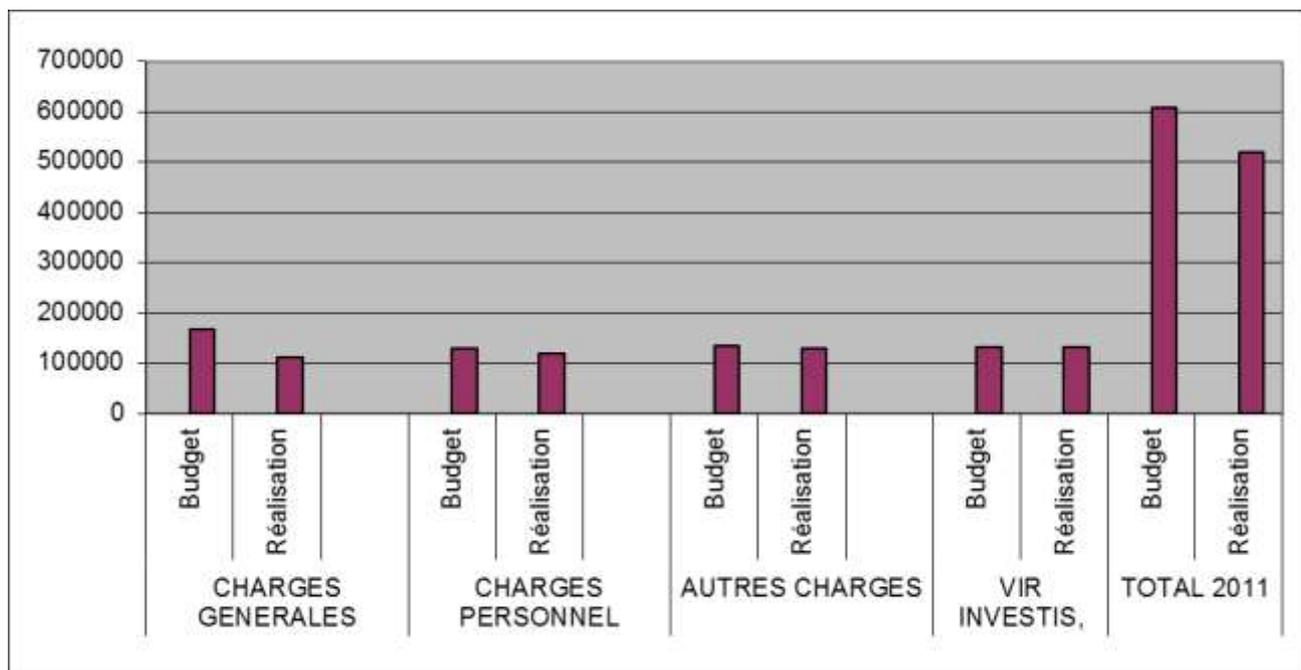
Le tableau ci-joint reprend les principaux chiffres (Budgets- Réalisations)

Pour les charges (environ la moitié du montant peut être maîtrisé) : la Commune a géré avec prudence et efficacité, permettant ainsi de rester bien à l'intérieur du budget prévu.

Le résultat 'brut' s'est élevé à +148.413.89 € et, après les reports de l'exercice 2010 (83 867.15 €), un résultat positif de 190 187.82 € pourra être affecté à l'investissement 2012 ; 42 093.22 € reporté en fonctionnement 2012.

Les investissements réalisés, comme l'isolation de la salle polyvalente ou l'acquisition d'un matériel (MECALAC) limitant le recours à la sous-traitance ont commencé à porter leurs fruits et à se retrouver dans les comptes.

Aucun emprunt nouveau n'a été souscrit en 2011.



TAUX DE TAXES 2012

Les taux de taxe foncière pour le bâti et le non-bâti ne changeront pas.

En 2011, le taux de la taxe d'habitation se situait ainsi :

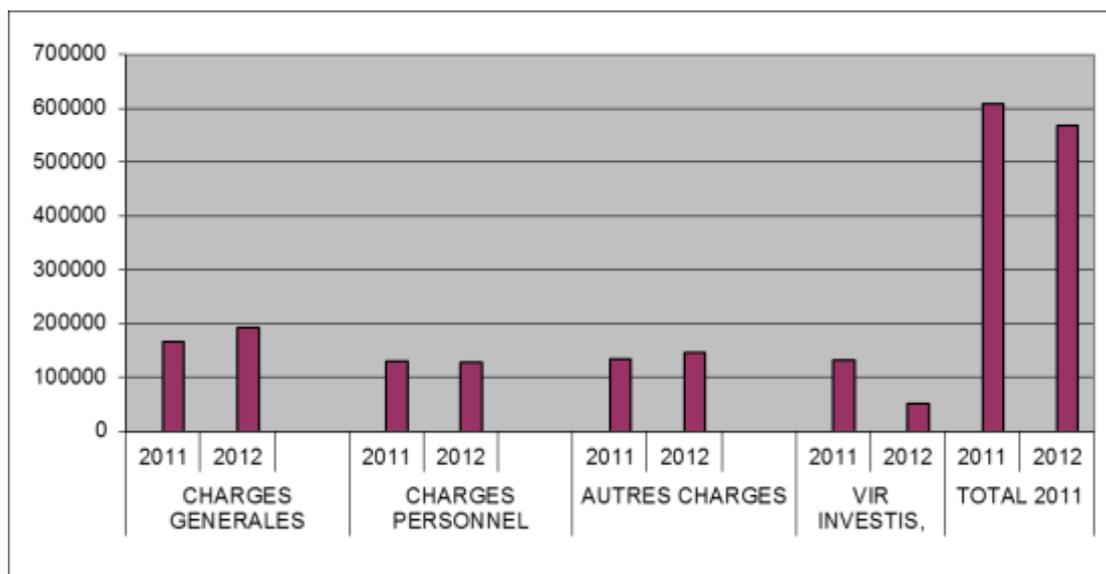
- Taux VOLLORE-VILLE : 11,32 %
- Taux moyen PUY DE DOME : 23,59 %
- Taux moyen NATIONAL : 23,76 %
- (Pour information taux plafond : 59,40 %....)

Largement débattue en Commissions des Finances (ou sont présents des élus et des non élus) la notion de ne pas accroître la pression fiscale dans une conjoncture difficile a été approuvée par le Conseil Municipal qui a voté une augmentation du taux limitée à 0,13 % (en dessous du taux de l'inflation)

Une progression identique sur 3 ans maintiendrait le taux de VOLLORE à 50 % de la moyenne Départementale.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012

Face à des recettes stables, les dotations n'augmentant pas, le budget 2012 s'établit globalement à la baisse. Il tient compte bien sur des enseignements 2011 et des modifications intervenues.



INVESTISSEMENTS 2012

L'exercice sera marqué par les travaux de l'Eglise qui vont entrer dans une phase concrète. L'ouverture des plis par la Commission Appels d'Offres (- 37 % de l'estimation) donne une idée plus précise du budget qui sera moins élevé, et étalé sur plusieurs années (moins que prévu).

Les dépenses d'investissement budgétées s'établissent comme suit :

- Investissements 2012 : 526.585 €
- Reste à réaliser 2011 : 570.435 €
- Solde d'exécution reporté : 181.701 €

TOTAL :	1.278.721 €
----------------	--------------------

En fonction du coût des travaux de l'Eglise, des arbitrages devront être réalisés. Bien entendu, cela sera débattu et voté en Conseil Municipal tout au long de l'année 2012.

EAU

La réfection du réseau d'eau potable dans le bourg est envisagée depuis de nombreuses années. La canalisation date de 1932 (80 ans cette année) ; malgré des remplacements au cas par cas, des branchements en plomb subsistent. La dimension de la conduite actuelle ne permet pas l'installation d'une protection incendie performante dans le bourg. Tous ces points nous amènent à lancer un appel d'offre à maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une distribution neuve et opérationnelle. Les travaux seront conduits depuis Chossières jusqu'à la sortie du bourg (garage). Le retardement de ces travaux a eu pour effet bénéfique la capitalisation du budget eau. C'est près de 350 000 € qui seront disponibles fin 2012. Le coût s'élèvera à environ 350 – 400 000.00 € et 30 à 40 % de subventions doivent être obtenus soit : 250 à 280 000.00 € d'autofinancement. Un excédent suffisant demeurera sur ce budget.

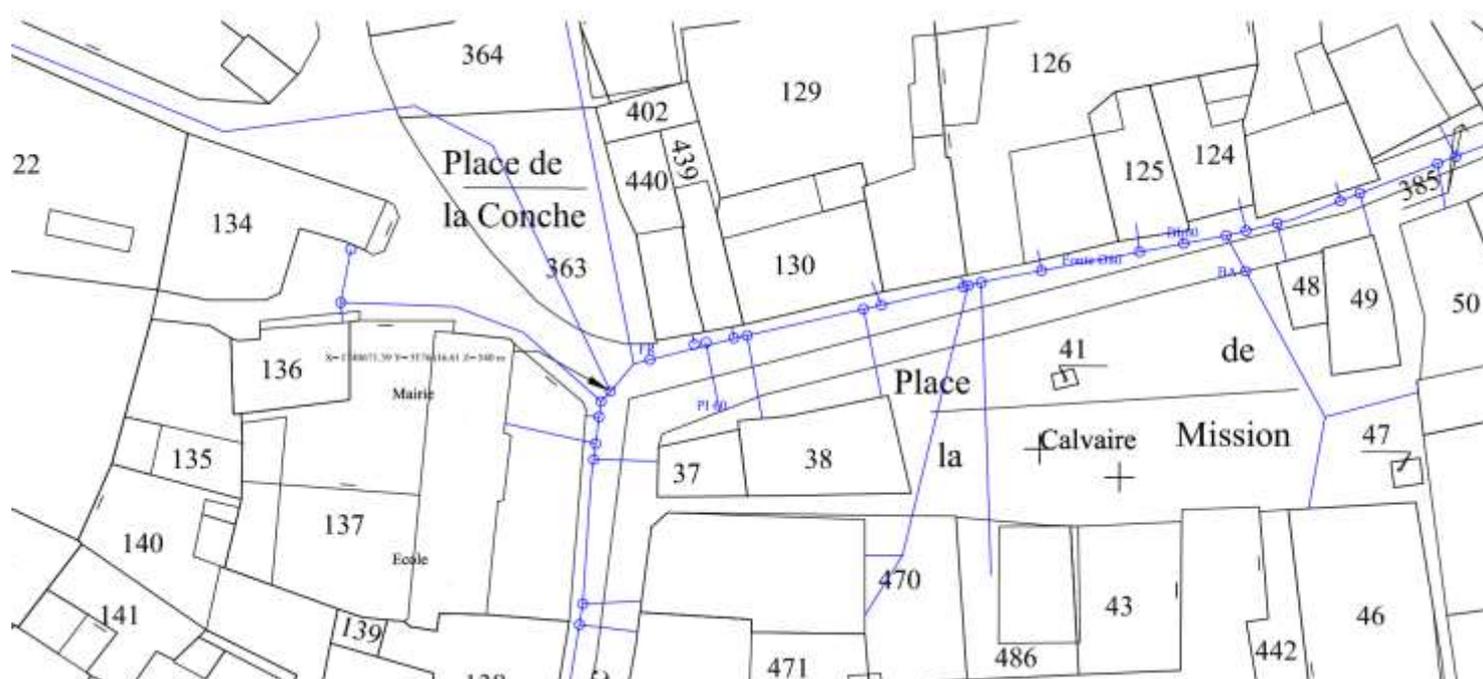
Le cahier des charges de l'appel d'offre est en cours d'établissement. Mais ces travaux ouvriront les rues du bourg qui devront être refaites. C'est pourquoi le réseau de chaleur sera posé en même temps. Il a été demandé au Conseil Général d'inscrire les travaux de réfection des rues en traverse d'agglomération car la rue principale est une route départementale.

Grace au travail de MM. Michel Peylaire et André Chassaigne, le réseau et de nombreuses informations ont été portés sur plan. Nous avons repris ces informations et les avons mises sur le cadastre numérisé et possédons un plan informatisé renseigné. La seconde étape consiste à géo référencer chaque équipement du réseau (ventouses, limiteur de pression, vannes, bouches à clé et compteurs) ainsi que toutes les conduites et leurs dimensions. Tout cela est réalisé en trois dimensions afin d'avoir les pentes, dénivelés, points hauts, points bas et donc les pressions sur le réseau. Ceci sera réalisé grâce à des relevés GPS précis avec un appareil que nous avons acquis. Dès lors, les élus et les employés pourront connaître le réseau, y intervenir et se rendre sur tel ou tel équipement précisément.

Le réseau est déclaré sur le portail unique ouvert par les services de l'Etat. Ce site permet aux entreprises intervenant sur la commune de connaître l'exploitant du réseau et à terme le positionnement de celui-ci.

Un document : le Rapport Prix et Qualité du Service de l'eau a été établi et est à la disposition des abonnés. Voici, ci après les principales données.

Tous ces points ouvrent droit aux subventions de l'Agence de l'eau.



Précision du plan du réseau Eau Potable

Données RPQS :

Population desservie	842 hab
Nombre d'abonnés total	546
Montant de la facture TTC pour 120 m3 consommés	196.87€
Taux de conformité bactériologique	94%
Taux de conformité physico-chimique	100%
Indice de connaissance et de gestion du réseau AEP	60%
Rendement du réseau AEP	81.64%
Indice linéaire des volumes non comptés	2.72m3/j/km
Indice linéaire de perte	0,86m3/j/km
Taux de renouvellement du réseau AEP	4%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	80%
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0.00€/m3
Recette d'exploitation	87750.72€
Investissement	0.00€
Encours de la dette	0.00€

ASSAINISSEMENT

Nous avons obtenu 60 % de subventions (30 % du Conseil général et 30 % de l'Agence de l'eau) pour la réalisation des travaux suite au diagnostic de notre réseau d'assainissement. 40000.00 € avait été provisionné en 2010 et 20500.00 € en 2011. L'appel d'offre a été ouvert, l'entreprise : BTP du Livradois (Ambert) a été retenue pour la somme de 71 757.61 €. Les travaux vont débuter en mai ou juin

Ce bon financement nous permet de lancer l'étude pour le branchement du Mas, du Bouchet et des Griffoux.

Le plan du réseau est informatisé

AVERTISSEMENT

**L'enlèvement des objets encombrants aura lieu les mardi 26 juin et jeudi 28 juin.
Inscription en Mairie avant le 20 juin 2012**

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vollore-Ville – article 5 (et dernier)

Rappel :

Un clermontois ayant hérité d'un terrain sur la commune s'est présenté à l'accueil de la mairie pour y déposer un permis de construire. Le PLU ne l'autorisant pas, une discussion s'engage.

Après un rappel de la signification des lettres attribuées aux différentes zones, il lui a été présenté la synthèse du travail de réflexion qui a permis de fixer des objectifs de développement concernant la démographie et le développement résidentiel (cf bulletin d'avril 2011) puis l'économie (cf bulletin de septembre 2011) et l'agriculture (cf bulletin de décembre 2011).

Nous vous proposons de terminer la présentation des derniers sujets, le cadre de vie, l'environnement et les paysages ici. La conversation se poursuit donc ...

- [...] « Concernant les **derniers thèmes** traités dans le PLU, **le cadre de vie, l'environnement et les paysages**, après une analyse fine de la situation locale, **3 constats** ont été faits :

- Les caractéristiques architecturales des habitations (restaurations et constructions neuves) devraient être mieux respectées pour maintenir une harmonie sur la commune
- Le risque de la fermeture du paysage n'est pas exclu et des friches sur les terrains les moins accessibles ont tendance à se développer
- Les enjeux environnementaux sont importants sur la commune

- « Oh, mais l'architecture n'est quand même pas le sujet le plus important et puis il faut savoir évoluer par rapport à ce qui se faisait dans l'histoire. De plus, les gens font ce qu'ils veulent sur leurs maisons, ils sont chez eux ! Et pour ce qui est de l'environnement, on est à la campagne ici, il n'y a pas grand chose à faire, la nature est bien préservée ici »

- « Et bien justement Monsieur, il s'agit de continuer à respecter cette belle nature, ces beaux paysages et l'harmonie des villages. Il est du devoir de la municipalité de préserver les richesses de son territoire. Les habitants ne peuvent pas faire tout et n'importe quoi en matière de rénovations ou de constructions neuves, d'autant moins que de nombreuses habitations sont dans le périmètre de protection des Monuments Historiques. Aujourd'hui, le cadre de vie est important dans la décision d'un ménage de s'installer à tel ou tel endroit ; Vollore-Ville a la chance d'attirer de nouveaux habitants et la municipalité compte bien tout faire pour que la commune reste attractive. Aussi, s'est-elle donnée pour **objectifs d'une part, d'affirmer l'attractivité du centre-bourg en développant son identité et en renforçant la convivialité et, d'autre part, d'assurer une gestion durable des espaces naturels et de valoriser les paysages urbains et ruraux**, en particulier :

- Prendre en compte les orientations définies dans le Programme d'Aménagement du Bourg
- Autoriser les constructions en bois
- Protéger le petit patrimoine et les éléments bâtis remarquables
- Définir des orientations d'aménagement sur les futures zones d'extension
- Protéger les paysages remarquables, notamment les perspectives sur le bourg
- Eviter l'urbanisation en ligne de crête
- Prendre en compte les orientations définies dans la charte du Parc Livradois-Foréz
- Prendre en compte les sites NATURA 2000, les espaces naturels et agricoles à protéger, et les enjeux environnementaux

Ainsi, la municipalité souhaite définir un territoire solidaire, convivial, où il fait bon vivre. Elle veut préserver les entités naturelles et les perspectives majeures et développer la qualité environnementale. Concrètement, cela se traduit dans le PLU par les **orientations suivantes** :

- **Renforcer la centralité du centre de vie de VOLLORE-VILLE**
 - En assurant la requalification des espaces publics déjà engagé dans le cadre du Programme d'Aménagement du Bourg.
- **Conserver la qualité résidentielle par :**
 - L'insertion paysagère et architecturale des nouvelles constructions
 - La prise en compte les contraintes du site (paysage, topographie, architecture...) dans les programmes d'aménagement
 - La conservation des accès et les perspectives sur les espaces naturels depuis les secteurs urbains

- › **Améliorer la lisibilité et la qualité paysagère des entrées de bourg**
- › **Mettre en valeur le patrimoine bâti et du patrimoine naturel par :**
 - L'incitation des propriétaires à rénover leurs bâtiments en respectant le style d'origine (réglementation de l'article concernant l'aspect extérieur des constructions).
 - La protection du petit patrimoine
- › **Protéger des milieux sensibles et les sites montagneux remarquables par :**
 - Le maintien en espace naturel des secteurs forestiers.
 - La protection des lignes de crêtes et des paysages remarquables..
- › **Préserver la biodiversité et prendre en compte les enjeux environnementaux par :**
 - La protection des sites Natura 2000, des zonage d'inventaire faunistique et floristique.
 - La prise en compte des orientations de la charte du PNR du Livradois-Forez.
- › **Préserver l'identité des hameaux par :**
 - La préservation des hameaux ruraux.
 - L'autorisation des rénovations et réhabilitation.
- › **Préserver les sites sensibles et les points de vue remarquables par :**
 - La protection du bâti remarquable du château de Vollore.
 - La valorisation des points de vues sur le bourg et depuis le bourg
- › **Maîtriser l'interface urbain et rural par :**
 - L'amélioration de la qualité des entrées de ville.
 - L'intégration harmonieuse des nouvelles opérations de constructions.
- › **Conserver le caractère rural de la Commune par :**
 - Un développement urbain recentré et respectueux de la silhouette urbaine.
 - La prise en compte des espaces naturels et agricoles.
- › **Encourager les dispositifs d'énergies renouvelables par :**
 - une information sur les modes de gestion des eaux et de la ressource en eau.
 - par le biais du règlement, permettre l'intégration des dispositifs climatiques aux constructions existantes ou nouvelles.
- › **Assurer la gestion de la ressources en eau par :**
 - La prise en compte des périmètres de captage.
 - La surveillance des installations d'assainissement non collectif conformément à la nouvelle réglementation, ainsi que l'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration

- « Et bien en effet, ce sont des thèmes importants pour la commune et les objectifs sont ambitieux ! Mais qu'est-ce qui est fait concrètement, quelles commissions communales travaillent sur ces sujets pour que je puisse suivre leurs projets ? »

- « L'ensemble des travaux des commissions et du Conseil Municipal visent à atteindre et respecter ces objectifs ambitieux. D'ailleurs la municipalité travaille activement sur différents projets : un réseau de chaleur bois pour faire face au risque de la montée du prix du fuel et améliorer le bilan des émissions des gazs à effet de serre, le projet d'implantation d'un parc solaire, la contribution au guide *rénover en Pays de Courpière*, l'accompagnement d'un projet d'épicerie en centre bourg, le Plan de Massif, la rénovation des terrains de tennis en multisports pour nos jeunes, etc etc...

- « Bien, je vous remercie pour toutes ces explications, je vais suivre de près l'évolution de ces actions. J'ai maintenant une belle vue d'ensemble du PLU et à travers lui, des projets de développement de la commune. Vous avez fait un sacré boulot ! »

- « Je vous en prie Monsieur. Je vous rappelle que vous pouvez prendre connaissance des parcelles en mairie aux horaires d'ouverture ou aller voir sur Internet en accès libre sur : vollore-ville.infotp.com. Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information. Bonne journée. »

Semaine du Développement Durable



La semaine du Développement Durable du 1^{er} au 7 avril a été particulièrement riche en événements pour notre commune.

L'école a activement participé grâce à l'organisation mise en place par la CCPC et son service environnement : « la catiche » :

un atelier de pain bio le lundi 1^{er} ; la cueillette de plantes sauvages comestibles le mardi 3 ; la construction d'un petit muret en pisé le vendredi 6 et un regroupement scolaire des classes citoyennes Courpière-Sermentizon-Vollere le jeudi 5.

L'exposition pisé du Parc Naturel Régional du Livradois Forez fut inaugurée le lundi 1^{er} avril et fut présente toute la semaine à la mairie

La construction d'un mur en pisé derrière la halle les vendredi 6 et samedi 7, sous forme d'atelier participatif organisé avec le Parc aura permis aux participants d'appréhender les différentes techniques de cette ancienne forme de bâti. Ce mur servira de cache à un composteur alimenté par les déchets de la cantine scolaire et ceux des habitants du voisinage. Les écoliers apprendront ainsi tout au long de l'année à faire du compost dans les règles de l'art.

Pour ceux qui seraient intéressés, une suite sera donnée avec un chantier participatif de **restauration du pisé**. Ce chantier, ouvert à tous, se déroulera les 4 et 5 mai par la restauration du four du village de Laire. Inscrivez-vous à la mairie.

La semaine s'est terminée par la présentation du compostage le samedi 7 suivie d'un instant citoyen au cours duquel ont été remises les cartes d'électeur aux jeunes ayant atteint la majorité électorale. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du président de la CCPC et de maires de communes des environs.





Taxis-Bus des montagnes

Vous habitez le Pays de Courpière et vous souhaitez vous rendre à Courpière, Thiers, Vichy ou Clermont-Ferrand, le taxis-bus des montagnes peut vous y emmener.

Depuis votre domicile ou à proximité, un taxi vous accompagnera jusqu'à votre destination pour une somme modique. Essayez-le !

Dans le cadre de l'offre de développement des services en faveur des habitants du territoire, les élus de la Communauté de communes du pays de Courpière ont décidé de mettre en place le bus des montagnes. Ce dispositif créé par le Conseil Général du puy de dôme a pour but de permettre aux personnes qui rencontrent des difficultés de pouvoir se rendre par exemple, au marché à Courpière le mardi matin de manière hebdomadaire. D'autres destinations ont également été décidées (Cf. tableau ci-dessous).

Les bénéficiaires sont pris en charge depuis leur domicile jusqu'à destination moyennant 3.50€ pour Courpière, 4 € pour Thiers et 6 € pour Clermont-Ferrand ou Vichy (ces tarifs s'entendent aller/retour). Le prix restant à charge est partagé entre la communauté et le Conseil Général. Le service est assuré par un taxi. Les chèques mobit+ seront acceptés dans le cadre du service, ce qui réduit d'autant la participation financière de l'utilisateur.

Nouveauté 2012 :

- Thiers est dorénavant desservi le jeudi après-midi au lieu du mardi.
- Le lieu de dépôt à Clermont-Ferrand est dorénavant la gare routière pour être plus proche du centre ville.
- Une nouvelle destination a été instaurée en alternance avec celle de Clermont-Ferrand : Vichy au même tarif.

Depuis le 1^{er} mars 2011, près de soixante-dix bénéficiaires en ont déjà profité, pourquoi pas vous ?

**N'hésitez pas à vous renseigner au 04 73 53 24 71
ou à demander la plaquette de présentation**

Ci-joint la liste des destinations et tarifs proposés.

Lieu	Objet	Jour de desserte sauf jour férié	Tarif Aller-retour
Courpière	Marché	Mardi matin	3.50 €
Courpière	Cinéma	1x/mois	5 €
Courpière	Sorties culturelles	3x/an	3.50 € en journée 5 € après 19h
Thiers	1 ^{er} Rond point / moutiers / hôpital	jeudi après-midi tous les 15 jours	4 €
Clermont-Ferrand Vichy	Gare routière Les parcs	1x/mois Jeudi toute la journée	6 €

Quelques principes de fonctionnement :

- Les horaires de ramassage sont définis par le taxi selon le nombre de clients et les lieux de collecte.
- Il faut réserver une semaine à l'avance les jours et horaires indiqués dans la plaquette.
- Le taxi prévient la veille de son horaire de passage.
- Il s'agit d'un transport en commun. Le taxi prendra en charge plusieurs personnes en même temps.

Communiqué de presse

Le compostage individuel Un geste simple et naturel

Clermont-Ferrand,

le 27 février 2012

Composter ses déchets de cuisine et de jardin, c'est produire un amendement de qualité pour les sols tout en réduisant le transport et le traitement des déchets !

Le VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme) vous propose 4 modèles de composteurs à des tarifs préférentiels (subventions de l'ADEME, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et du VALTOM).

Afin de bénéficier de cette offre, réservez dès maintenant votre composteur sur le site www.valtom63.fr.

En faisant du compost chez soi, on peut réduire sa production de déchets de 40kg par personne et par an. Alors pensez-y !

Pour toute question sur la pratique du compostage, des experts vous répondent sur le forum de discussion à votre disposition sur www.moinsdedechets.com



Bien composter, c'est facile !

Je digère :

Les déchets de cuisine : pelures de fruits, de légumes, d'agrumes, restes de repas d'origine végétale, filtres en papier et marc de café, coquilles d'œufs, noyaux, graines et pépins, coques de fruits secs, litière à base de copeaux et de sciure.

Les déchets de jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, taille de haie et branchage non résineux broyés.

Je ne digère pas :

Les déchets de cuisine : os et arêtes, restes de viande et de poisson, coquilles de crustacés, corps gras (huile et sauce)

Les déchets de jardin : plantes malades, mauvaises herbes montées en graines, coupes de thuya et de résineux, terre, gravier, sable, cailloux.

Les déchets de la maison : litière minérale et synthétique, couches et lingettes, verres, plastiques, métaux, magazines, poussières d'aspirateur et balayures, cigarettes, charbon de barbecue, gravats..

LA BIBLIOTHEQUE

Nous vous rappelons que la bibliothèque est un lieu où l'on peut **emprunter des ouvrages gratuitement**. Nous continuons à recevoir des dons et nous en remercions les donateurs. La bibliothèque s'enrichit régulièrement d'ouvrages récents et n'oubliez pas que vous pouvez aussi y trouver des livres en gros caractères, des livres audio et des CD. Vous pouvez également nous demander de **réserver des documents** auprès de la Médiathèque Départementale (ex BDP).

La bibliothèque est aussi un **espace public d'exposition** : Après l'exposition des photos prises lors du carnaval des enfants, cet été la bibliothèque sera le cadre d'une exposition sur la « charte de Vollore ». Vous pourrez venir l'admirer aux heures d'ouverture mercredi après-midi et samedi matin).

Enfin, la bibliothèque veut être un **lieu de convivialité et d'échanges**. Notre premier café littéraire ayant été apprécié, nous en prévoyons de nouveaux à des dates non fixées. Vous serez prévenus en temps utile et nous vous y attendons nombreux, même si vous ne désirez pas partager vos expériences de lecture..

LE CHATEAU

Les touristes de notre région apprécient de venir à Vollore pour y visiter entre autres notre église et le château.

Visites guidées : *tous les après midi à partir du 10 juillet.*

Visites aux lumières : *les mercredis 11, 18, 25 juillet à 22 h*

Et les mercredis 1^{er}, 8, 15, 22 et 28 août à 21 h 30

Il convient de **réserver** à l'Office de Tourisme de Courpière ou directement au château. Ces visites sont commentées par les propriétaires autour de la légende de Blanche de Vollore et se terminent par le verre de l'amitié.

Une des salles du château accueille des expositions : en juillet ce seront les œuvres du peintre **Locher** et en août les peintures de la Voloroise **Christine Girault**.

L'EGLISE

Des permanences sont assurées par des bénévoles *durant les mois de juillet et août tous les jours de 15 h à 18 h*. Des cartes postales et des signets de la vierge romane sont en vente à ce moment-là.

COMMUNIQUE

Suite à la tempête qui a balayé notre commune la nuit du 28 au 29 avril, plusieurs maisons ont été endommagées. Après contact avec les services de la Sous-Préfecture, il s'avère que le classement « commune sinistrée » n'est pas nécessaire. La loi 90-509 du 25 juin 1990 intègre directement en catastrophe naturelle les dégâts causés par le vent, les tempêtes ou les ouragans

LA VIE DES COMMISSIONS

- Patrimoine, Espaces Verts, Embellissement :

L'aménagement du bourg et la décoration en fleurs et plantes va se poursuivre afin de donner une image agréable de notre village. L'accent sera mis sur la plantation d'essences locales et de vivaces.

La **place de la Conche** va être particulièrement soignée afin d'attirer le regard vers la croix de la Conche et faire venir les visiteurs sur ce lieu dont la vue touristique est maintenant bien dégagée.

Les emplacements de parking seront également modifiés. Nous vous rappelons que ces travaux sont réalisés par la Commission Embellissement à laquelle vous

pouvez adhérer en vous inscrivant à la Mairie.

Vous avez pu constater que la **Croix de Chignore** est désormais invisible. Des pourparlers avec l'ONF prévoient une coupe d'ouverture afin de dégager la vue depuis la croix. Un débroussaillage du pied de la croix par un groupe de volontaires et un balisage d'accès par Vollarando sont également prévus. Les randonneurs et touristes pourront ainsi apprécier ce magnifique point de vue dont nombre de Vollarois ont la nostalgie.

- Vie Associative et Culturelle, Communication :

Le marché hebdomadaire du dimanche matin est désormais bien ancré, après avoir fonctionné tout l'hiver pour la plus grande satisfaction des habitués. Des marchés plus conséquents et animés, avec des exposants

supplémentaires, sont prévus à échéance mensuelle (voir calendrier). Les thèmes d'animation seront communiqués par voie d'affichage.

- Tourisme, Jeunesse, Tennis, Etang :

En ce qui concerne **l'étang des Buradoux**, l'arrêté de classement est paru début avril. Il est en pisciculture privée ce qui nous permettra, après travaux de remise en état conforme à la législation, de l'ouvrir à la pêche de loisirs. Les travaux sont prévus pour 2012, afin de permettre une mise en eau début 2013 et une ouverture l'été suivant.

Quant aux **tennis**, les travaux de réfection sont prévus pour cette année. Ils comporteront la réfection du court situé côté route en terrain de tennis et la transformation du court côté Chignore en terrain multi activités : tennis, hand, basket. Coté parking, le terrain pourra devenir une aire de jeu de pétanque.

- Délégation Défense, Sécurité : DICRIM

La sécurité des habitants de Volorre Ville est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal de février a adopté le DICRIM :

Document d'information communal sur les risques majeurs.

Ce document est à la disposition de tous à la mairie. Il sera bientôt accessible sur le site Internet communal. N'hésitez pas à le consulter..

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

Merci pour votre participation à la traditionnelle bannière qui a été cette année encore une sympathique manifestation de notre commune.

Notre prochain voyage se déroulera le samedi 12 mai et nous conduira à Grenoble et aux alentours ; quelques places sont encore disponibles si vous voulez vous joindre à nous.

La fête patronale des 22 et 23 septembre a pour thème « la télé en folie ». Venez nous rejoindre nombreux avec vos idées et votre dynamisme. Prochaine réunion : vendredi 27 avril à 20 h 30 à la salle polyvalente.

Renseignements pour toutes les activités auprès de Françoise DELARBOULET au 04 73 53 71 96 ou Annie VILLENEUVE au 06 88 58 53 21.

La Pétanque Voloroise

Sur le bulletin précédent, été oublié Jean-Claude BOURDILLON, trésorier adjoint. Notre repas dansant annuel, préparé de main de maîtres par Sabrina et Xavier, a encore attiré beaucoup de fins gourmets. Les entraînements ont repris tous les vendredis à partir de 17 h 30 dans la cour de la polyvalente. Tous les amoureux de la pétanque y sont les bienvenus.

Pour cette année sportive..., nous sommes inscrits au championnat des clubs vétérans. A la coup de France des clubs, nous jouerons contre la pétanque des Liondards à Clermont-Ferrand. Date à définir avec le président.

Deux concours officiels sont également prévus à Voloro : le dimanche 15 juillet et le dimanche 2 septembre.

Association Saint-Maurice

La Saint-Maurice de Voloro Ville prépare son 90^{ème} anniversaire qui sera fêté le **samedi 16 et le dimanche 17 juin 2012** à Voloro.

Au programme, un grand concert de la batterie-fanfare le samedi soir, avec en première partie les tambours d'Auvergne.

Dimanche, après la messe animée par la Saint-Maurice, les sociétés invitées défileront à travers le bourg et animeront l'apéritif offert par la Mairie.

S'ensuivra l'après-midi un petit concert de toutes les sociétés participantes.

Nous vous attendons nombreux pour fêter dignement cet anniversaire.

A.P.E.

Le 1^{er} loto organisé par l'APE s'est déroulé le 18 mars dernier dans une très bonne ambiance. Il a remporté un vif succès. Un grand

Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés pour la préparation et le bon déroulement de cette manifestation. Nous espérons que vous avez passé un excellent après midi et vous donnons rendez vous très vite

AVEC VOLLORE

Notre assemblée générale s'est tenue le 31 mars en présence d'une vingtaine d'adhérents.

Pour 2012, l'association compte reconduire les permanences à l'église en juillet et août. Un commando de volontaires est sollicité

pour le toilettage annuel de l'église le jeudi 28 juin.

Par ailleurs, une plaquette est en cours d'impression et sera mise en vente dès le mois de mai. Il est prévu un concert de chant choral durant l'été.

A signaler le nombre croissant d'adhérents, du montant des cotisations et des dons.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale organise un repas moules-frites le dimanche 27 mai à partir de 11 h 30 à la salle polyvalente.

Repas sur carte uniquement : 12 E
Réservation avant le 10 mai au 06 11 86 22 23 ou 07 87 03 36 05

LES CONCERTS DE VOLLORE

Le festival Concerts de Vollore, dont vous pouvez trouver le dépliant ci-joint, propose sa 35^{ème} édition en juillet prochain. Fondé en 1978 par Claude DUTOUR et Laurent MARTIN, c'est ce dernier qui en a toujours assuré la programmation et le dirige conjointement avec sa Présidente Monique COMBRONDE depuis 22 ans. Son but : faire rayonner la Musique Classique dans des communes rurales éloignées des centres culturels.

A Vollore-Ville, 2 manifestations sont prévues :

- le vendredi 6 en l'église de Vollore, un merveilleux et jeune ensemble, le Trio NUORI, violon-violoncelle-piano, qui avait emballé le public l'an passé à Chabreloche., dans un répertoire romantique en co-production avec la fameuse fondation de Venise PALAZZETTO BRU ZANE. Un programme original avec le 3^{ème} trio de Johannes BRAHMS, une de ses grandes réussites, au répertoire des grands trios internationaux, et les 2 trios d'Alexis de CASTILLON, le grand compositeur romantique français mort prématurément, avec le quintette duquel Laurent MARTIN et le Quatuor SATIE ont obtenu un DIPASON D'OR en 2010. L'occasion d'une belle découverte, ces œuvres n'ayant probablement pas été jouées depuis un siècle.

- Le dimanche 12, au Château de Vollore à 18 h 30, conférence-concert à l'occasion du tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau, « ROUSSEAU ET LA MUSIQUE » par Michel PASSALACQUA, la participation de Brigitte BALLEYS, mezzo-soprano, et au clavecin Laurent MARTIN, dans des musiques de J.J. Rousseau et de Jean-Philippe Rameau.

COMMUNIQUE

Mi juin prochain, je vais ouvrir un commerce alimentaire de proximité sur la Place de l'église, au rez-de-chaussée de l'ancienne Maison « Vachias ».

Ce magasin, sous l'enseigne « **PROXI** » proposera les produits suivants : épicerie, alimentation générale, fromage et charcuterie de pays à la coupe, fruits et légumes, viande de producteurs locaux sous vide, poissons frais (un jour par semaine), spécialités de producteurs locaux (escargots, confitures, miel, huile de noix, etc) et produits non alimentaires de proximité.

J'ai également prévu d'adjoindre les services suivants : point vert retrait d'argent « Crédit Agricole », carterie, cartes téléphoniques, relais colis, dépôt de gaz... et la livraison à domicile des courses pour les personnes sans moyen de locomotion (dans un rayon défini et avec un montant minimum de commande).

Mes horaires d'ouverture :

du mardi au samedi, de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h
et le dimanche matin, de 7 h 30 à 12 h 30.

J'espère que ce genre de petit commerce, absent de Vollore depuis 15 ans, trouvera sa place parmi les commerces et services existants et contribuera avec eux à rendre notre Commune attrayante et agréable à vivre.

Cathy LEVIGNE



VOLLORANDO

Naissance d'une association

Vollorando a vu le jour officiellement le 13 janvier 2012, avec pour Président Jean-Claude TERRAT, Vice-Président Pierre POMMERETTE, Secrétaire Hélène PELLAT-FINET et Trésorier Gérard CONCHON.

Son but : Organiser des randonnées, créer et entretenir des parcours, proposer un circuit adapté à tous. Le montant de la cotisation a été fixé à 10 € par personne et permet de couvrir les frais de gestion et d'assurance. La fréquence moyenne est d'une randonnée par semaine (se référer au calendrier affiché en mairie et dans les commerces de Vollore).

La plaquette du 1^{er} circuit balisé est disponible. Vollorando travaille sur deux circuits touristiques permettant la découverte du patrimoine vollorois, d'une part dans le bas de Vollore, d'autre part sur les hauts de Vollore ; ils seront proposés en juillet et août aux vacanciers et autres amateurs.

Le nombre de marcheurs croît régulièrement, ainsi que le nombre d'adhérents à l'association.

Pour tout renseignement : terrat.gardelle@orange.fr ou 06 82 25 95 57



EVENEMENT
ANNIVERSAIRE DE LA CHARTE DE VOLLORE

2012 : date importante pour notre commune puisque c'est en 1312 qu'a été signée, entre Louis de Thiers, seigneur de Vollore, et des représentants de la population, une charte accordant de nombreux privilèges aux habitants du bourg et des villages des alentours. **Ce qui fait donc, cette année, 700 ans !**

La municipalité a décidé de fêter cet événement, rare pour une commune rurale, par l'organisation d'une commémoration qui aura lieu le dimanche 12 août 2012.

Sont d'ores et déjà prévus : une plaquette d'explication de la charte, une reconstitution de la signature qui se tiendra au château, une décoration du bourg sur le thème du Moyen-Age, un marché médiéval, un repas autour du jambon cuit au foin Place de l'église, des jeux pour enfants l'après-midi, une visite guidée du bourg et autres activités qui restent à organiser. Le programme définitif sera communiqué par voie d'affichage.

Les médias ont été sollicités et de nombreuses personnalités ont prévu leur présence. Nous en espérons des retombées positives pour l'image de notre commune.

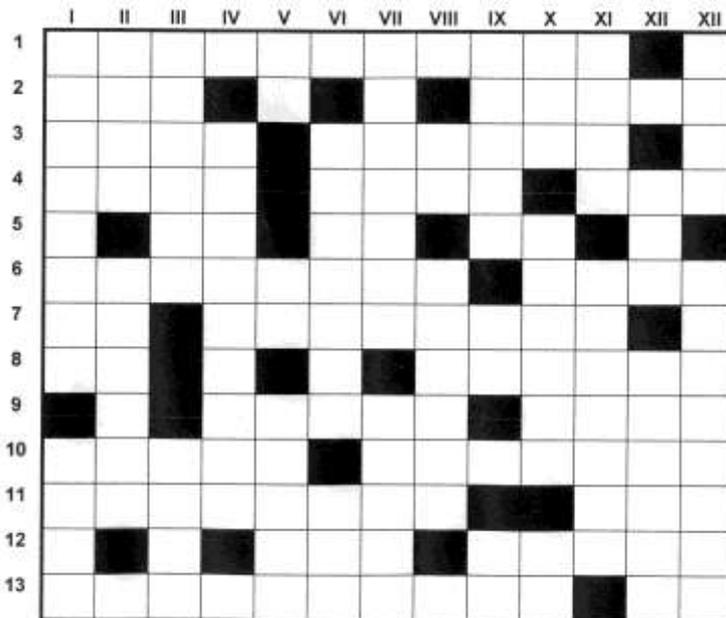
Participez tous à cet événement, venez déguisés en costume du Moyen-Age, faites participer vos amis...

Pour tout renseignement, contacter la mairie ou André Delarboulet.

Mots croisés vollorois :

Horizontalement :

- 1 – Le pisé y est rose.
- 2 – Un président bientôt - Gentiane d'Auvergne.
- 3 – Pas du clergé – Une bonne escadrille après la Normandie.
- 4 – Un sol caoutchouteux – De droite à gauche, un grand humaniste – Tête de blé.
- 5 – On n'aime pas l'être - Note – Le centre de la bible.
- 6 – Au pied du grand Puy – Non loin de là.
- 7 – Pronom - Un royal tombeau républicain.
- 8 – Ville de magie – Supprimai de droite à gauche.
- 9 – Un seul ne suffirait pas pour 3 classes – Irlande.
- 10 – Si peu – Donnait des couleurs.
- 11 – Ne couchent pas au lycée – Pianiste.
- 12 – C'est d'accord – Oxyde d'uranium.
- 13 – Educative ou pétrifiante.



Verticalement :

- I – Va et vient en remontant – Sans plaisir.
- II – Une aile agitée – Que de poteries !.
- III – On lui a tout pris – Gaine.
- IV – Chef de canton.
- V – Ex - Possessif – Petit rongeur.
- VI – Un clocher carré pourtant – Colora.
- VII – Arme de Neptune – Pas jeune.
- VIII – Sur la Bresle – Que de couteaux.
- IX – Ancienne Rhodésie du Nord – En état – Vieille cité.
- X – Un œuf dur – Ecrases - Ile.
- XI – Rivière du Norfolk – Etat US très rouge.
- XII – Pas amateur – Elle nous vend de bons chèvres.
- XIII – Moitié de bière – Yeux populaires.



MENTION SPECIALE !

Nous tenons à remercier tout particulièrement **Sami**, notre jeune primeur, et son papa, qui nous sont restés fidèles au plus fort de l'hiver. En effet, ils ont continué à venir de Thiers chaque dimanche matin, même par -15° ! Certaines semaines, le froid était si vif qu'ils n'ont pu sortir leur étal et que les Volorois ont fait leur marché « au cul du camion ». Sami nous a confié qu'il « ne pouvait pas laisser tomber les petites dames qui avaient des difficultés pour sortir de Volorre par ce temps ».

Aussi, chapeau Sami, et MERCI !

STATIONNEMENT

La libre circulation des véhicules d'incendie et de secours est une nécessité primordiale. Depuis quelques temps, des véhicules stationnent en gênant l'accès des services de secours, des cars et l'accès à certaines rues :

**Rue du Château
Rue des Creux du Four
La place de l'Eglise.**

L'ouverture de l'épicerie nécessitera une réglementation particulière.

En attendant chacun doit faire preuve de bonne volonté et de civilité

Besoin d'aide à domicile ?

Une solution vraiment simple et rapide existe !

PASSERELLE

Mise à disposition de personnel

Engagés depuis plus de 20 ans dans le secteur des services à domicile, **PASSERELLE intervient chez vous pour vous décharger de vos soucis quotidiens et vous faciliter la vie.** Vous pouvez faire appel à nous pour une gamme complète de services, de manière régulière ou ponctuelle, à partir d'1 heure de travail (sans adhésion ni engagement):

Tâches ménagères * : ménage, repassage, couture d'entretien, préparation de repas, courses, rangement, nettoyage du grenier ...

Jardinage* : tonte, taille de haies, arbustes, débroussaillage, désherbage, bêchage, ramassage de feuilles...

Bricolage* : montage d'un petit meuble acheté en kit, petites réparations de l'habitat...

Service « enfant »* (de + de 3 ans) : garde occasionnelle en soirée, pendant les vacances, accompagnement à l'école, aide aux devoirs...

Divers : aide au déménagement, pose de papier peint, peinture d'un portail*, entretien d'une tombe, aide à la mise en place de matériel informatique*, aide à l'organisation d'une fête de famille (plonge, service...).

Liste non exhaustive. ***Possibilité de réduction d'impôts de 50%.**

L'association intervient également auprès des entreprises, des collectivités et des associations.

Association Intermédiaire, PASSERELLE est actrice de l'économie sociale et solidaire et lutte contre le chômage. En faisant appel à nous, vous favorisez une action sociale en faveur de l'emploi.

Contacts : 7 rue Fernand Forest à Thiers (sous les remparts) - 04.73.80.18.62

E mail : passerelle.plus@wanadoo.fr - Site internet : www.passerelle-thiers.com.

CARNET VOLLOROIS

Naissances

- PERRET Gustave Basile Oscar (Puy Vologne), le 17 janvier 2012 à Beaumont
- LAGUET Alyson Aurore (le château), le 9 février 2012 à Thiers

Bienvenue à ces nouveaux petits Volorois et nos félicitations aux heureux parents.

Décès

- Mme VEDRINE Danièle (La Pauze), le 3 janvier 2012 à Thiers
- M. MAYET Georges (Ranquet-Berry), le 17 janvier 2012
- Mme CHASTEL née TARAGNAT Annie (La Tiercerie), le 9 février 2012
- Mme DUTOUR, née SAINT JOANIS Marie-Thérèse (La Goutte) le 16 février 2012

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Ce document étant publié en avril 2012, des modifications et ajouts en cours d'année peuvent avoir lieu (animations du marché, des commerçants et campings, du château, concerts de Vollore, ...). Se renseigner régulièrement.

Mai

- * Samedi 12 : Voyage du *Comité des Fêtes*
- * Samedi 12 : Voyage des *Amis du Vieux Vollore*
- * Dimanche 13 : Randonnée après midi - *Vollorando*
- * Samedi 19 : Repas à thème le soir au *Camping de Montbartoux*
- * Dimanche 20 : Marché à thème (consulter les affiches)
- * Dimanche 20 : Randonnée – *Vollorando* - Départ 9 h
- * Dimanche 20 : Tripes – *Comité des Fêtes* – Salle polyvalente
- * Dimanche 27 : Repas – *Amicale des Sapeurs Pompiers* – Salle polyvalente
- * Dimanche 27 : Dimanche du piéton – *Vollorando* – Départ 9 h
- * Mercredi 30 : Conférence de *Christine Girault* à 20 h 30, salle de la mairie, sur le thème « Histoire transversale de l'art : la nature morte du XVIème au XXème siècle en Europe ».
- * Jeudi 31 : Randonnée matin - *Vollorando*

Juin

- * Dimanche 3 : Concours de pétanque – *Pétanque Voloroise* – Salle polyvalente
- * Dimanche 3 : Randonnée Journée - *Vollorando*
- * Jeudi 7 : Réunion mensuelle – *Club Chignore Age d'Or* – Salle polyvalente
- * Jeudi 7 : Randonnée matin - *Vollorando*
- * Samedi 9 et
et dimanche 10 : Voyage au Puy du Fou
par *le Comité des Fêtes et le Club Chignore Age d'Or*
- * Dimanche 10 : 1^{er} tour des élections législatives
- * Jeudi 14 : Randonnée matin - *Vollorando*
- * Samedi 16 : Concours de pétanque au *Camping de Montbartoux*, le soir barbecue
- * Samedi 16 : Concert Anniversaire de la Batterie Fanfare Saint Maurice
- * Dimanche 17 : Matin : Messe animée par la Fanfare, défilé, apéritif
Après-midi : petits concerts donnés par divers orchestres
- * Dimanche 17 : 2^{ème} tour des élections législatives
- * Samedi 23 : Balade nocturne à St Jean des Ollières – *Vollorando* – Départ 17 h

Juillet

- * Dimanche 1^{er} : Grande randonnée – *Vollorando* – Départ 8 h 30
- * Jeudi 5 : Réunion mensuelle – *Club Chignore Age d'Or* – Salle Polyvalente
- * Jeudi 5 : Randonnée matin - *Vollorando*
- * Vendredi 6 : Concert Trio Nuori – 20 h 45 – église – *Concerts de Vollore*
- * Jeudi 12 : Circuit touristique du bas de Vollore – pique-nique - *Vollorando*
- * Vendredi 13 : Bal des Pompiers – *Amicale des Sapeurs Pompiers* – Salle Polyvalente
- * Dimanche 15 : Vente exposition – *Club Chignore Age d'Or* – Salle Polyvalente

- * **Dimanche 15 :** Marché à thème (consulter les affiches)
- * **Samedi 21 :** Repas à thème au Camping de Montbartoux
- * **Dimanche 22 :** Concert-conférence « Rousseau et la Musique » - Château – 18 h 30 *Concerts de Vollore*
- * **Dimanche 22 :** Grande randonnée – *Vollorando*
- * **Jeudi 26 :** Randonnée matin – *Vollorando*

Août

- * **Jeudi 2 :** Réunion mensuelle – *Club Chignore Age d'Or* – Salle Polyvalente
- * **3, 4 et 5 :** Festivités au *Camping de Montbartoux* (repas, jeux, etc) ouvertes à tous
- * **Dimanche 5 :** Marché à la ferme de 10 h à 19 h – *Escargot du Chignore* à Louchamps
- * **Dimanche 5 :** Randonnée journée – *Vollorando* – départ 8 h 30
- * **Jeudi 9 :** Circuit touristique du Haut de Vollore – pique nique - *Vollorando*
- * **Dimanche 12 :** Anniversaire de la Charte de Vollore (consulter les affiches)
Marché médiéval
- * **Dimanche 19 :** Le Chignore – *Vollorando*
- * **Dimanche 26 :** Randonnée journée – *Vollorando* – départ 8 h 30
- * **Jeudi 30 :** Randonnée matin - *Vollorando*

Septembre

- * **Dimanche 2 :** Concours de pétanque – Pétanque Voloroise
- * **Jeudi 6 :** Réunion mensuelle – *Club Chignore Age d'Or* – *Salle polyvalente*
- * **Samedi 22**
Et dimanche 23
- * **Samedi 29 :** Spectacle dans le cadre des Automnales : « Les fables de mon moulin », 20 h 30, salle polyvalente





Le carnaval des enfants



Ces photos sont exposées à la Bibliothèque